



CIRCULAIRE

DOSSIER : MTG 1/12

À L'ATTENTION DE : Points de contact nationaux du PROE

DATE : 28 août 2020

CIRCULAIRE : 20/70

OBJET : Modalités logistiques - Conférence virtuelle pour la deuxième réunion du Conseil exécutif du PROE du 2 au 4 septembre 2020

Chers Membres,

Suite à la circulaire 20/57 du 3 juillet 2020, la présente circulaire vise à faire le point sur l'organisation mise en place pour la 2^e réunion du Conseil exécutif du PROE, qui aura lieu en ligne du 2 au 4 septembre 2020.

En raison des restrictions liées à la Covid-19 qui régissent le fonctionnement de tous, le contexte virtuel de notre Conférence a nécessité quelques ajustements de format par rapport à la première réunion du Conseil exécutif et aux réunions relatives à la gouvernance en général.

1. Premièrement, notre Présidence (Îles Salomon) et notre Vice-Présidence (Guam) exerceront leurs fonctions à distance, tandis que le Secrétariat accueillera physiquement la réunion dans la salle de conférence du PCCC sur le campus du PROE.
2. Par souci d'efficacité et de gestion du temps, nous proposons qu'il n'y ait pas de comité de rédaction. En lieu et place, le compte rendu de la Conférence du Conseil exécutif sera transmis aux Membres peu après la réunion pour examen et commentaires avant sa finalisation.
3. Après une consultation avec les membres francophones du Conseil, à savoir la Nouvelle-Calédonie (représentant les mandants de la Mélanésie) et la Polynésie française (représentant les mandants de la Polynésie), comme mesure exceptionnelle au regard des difficultés financières liées à la Covid-19 que rencontre le budget de base du PROE et pour aider à simplifier les aspects techniques de la réunion en ligne, il n'y aura pas de services d'interprétation durant la réunion. Ce geste est très apprécié par le PROE qui reste pleinement attaché au bilinguisme pour l'organisation. Des services complets de traduction sont fournis pour la réunion comme de coutume.
4. Enfin, les Membres auront remarqué que l'ordre du jour est simplifié et que la réunion se déroulera sur trois jours avec des pauses entre les séances. Nous espérons que cela permettra une évolution aussi productive et agréable que possible de la réunion pour les Membres dans ce cadre de travail virtuel. Une version actualisée des horaires et du programme de travail proposés et de la version actuelle du projet d'ordre du jour provisoire sont joints à la présente circulaire à titre informatif.

Mandants sous-régionaux

La première réunion du Conseil exécutif a montré l'importance de l'appui du Secrétariat aux mandants dans la préparation de la conférence et dans les rapports qu'ils présentent à leurs Membres. Les réunions préliminaires sont désormais bien entamées et permettent aux représentants des mandants de discuter avec leurs Membres et de leur faire part de leurs points de vue lors de la réunion.

Vous aurez constaté que tous les documents ont été téléchargés sur le site web du PROE en anglais et dans presque toutes les versions françaises, 5 semaines avant la réunion. Nous devrions avoir toutes les versions françaises à la fin de cette semaine.

Veillez trouver ci-après à titre d'information la composition des Membres du deuxième Conseil exécutif du PROE :

1. **Nouvelle-Zélande**, représentante des Membres métropolitains
 - Sous-groupe – Australie, États-Unis d'Amérique, France, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni
2. **Polynésie française**, représentante des Membres polynésiens.
 - Sous-groupe – Îles Cook, Nioué, Polynésie française, Samoa, Samoa américaines, Tokélaou, Tonga, Tuvalu, Wallis et Futuna
3. **Guam et Kiribati**, représentants des Membres de la Micronésie
 - Sous-groupe – États fédérés de Micronésie, Guam, Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Îles Mariannes du Nord, Palaos
4. **Nouvelle-Calédonie**, représentante de la Mélanésie.
 - Sous-groupe – Fidji, Nouvelle-Calédonie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Vanuatu.

Le Conseil exécutif comportera également la troïka suivante :

1. **Le Samoa** (Présidence 2019)
2. **Les Îles Salomon** (prochaine Présidence 2020)
3. **La Papouasie-Nouvelle-Guinée** (Présidence 2018)

Conformément aux procédures de la Conférence du PROE, les Membres qui souhaitent assister à la réunion en tant qu'observateurs doivent adresser une demande officielle écrite au Président avant la réunion, afin d'obtenir son consentement en ce sens. À ce stade, Fidji et les Îles Cook ont demandé et obtenu le statut d'observateur.

Nous attendons avec impatience de recevoir votre (vos) candidature(s) par e-mail **dans les meilleurs délais** à l'adresse rosannag@sprep.org ou apiseta@sprep.org.

Le Secrétariat enverra les identifiants Zoom ainsi que des conseils sur les protocoles de réunion au début de la semaine prochaine.

Pour plus d'informations concernant l'organisation logistique et les documents de travail, veuillez contacter apiseta@sprep.org et adresser une copie à rogerc@sprep.org.

Cordialement,



Kosi Latu
Directeur général

Ann.